

Paris, le 11 décembre 2025

Le 09 décembre 2025 s'est tenu le 4ème congrès de la Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de l'Intérieur (FASMI), au sein de laquelle se retrouvent et travaillent ensemble les organisations syndicales représentatives de nombreux corps et métiers de la Police Nationale et du ministère de l'Intérieur : gardiens de la paix et gradés, policiers adjoints (UNSA Police**), personnels administratifs, techniques et spécialisés (**UATS UNSA**), commissaires de police (**SCPN**), personnels de police scientifique (**SNPPS**), inspecteurs des permis de conduire (**SANEER & SR**), psychologues (**SPPN**), officiers de police (**UDO**), ainsi que les personnels des groupements des moyens aériens (**SAP-GMA**).**

Ce congrès marque la réélection de Thierry Clair au poste de Secrétaire Général Fédéral. Il s'accompagne également de l'arrivée de ses deux nouveaux secrétaires généraux fédéraux adjoints, Frédéric Lauze et Mickaël Vinard.

Ce congrès a également été l'occasion de réaffirmer la vision d'un syndicalisme exigeant, moderne et responsable, qui rassemble l'ensemble des corps et métiers du ministère de l'Intérieur. La FASMI porte une ambition claire : bâtir des solutions concrètes, dépassant les cloisonnements, pour améliorer le quotidien professionnel de tous les agents. Elle s'attache à promouvoir un dialogue social apaisé mais déterminé, centré sur l'efficacité et la cohérence des politiques menées.

Forte de cette dynamique collective, la FASMI entend continuer d'être un acteur majeur du dialogue social.

À l'horizon des élections professionnelles de 2026, elle poursuivra son travail d'analyse, de propositions et de représentation afin de défendre, avec constance, les droits et les attentes des personnels. Dans un contexte en évolution permanente, la FASMI restera pleinement engagée pour porter une voix utile, constructive et respectée au sein du ministère de l'Intérieur.

